

Avis du CSE dans le cadre de la consultation sur le projet de déploiement d'OpenMedia à France 24

► Réunion du mercredi 19 octobre 2022

Le document servant de support à la consultation du CSE se borne à rappeler les principaux jalons passés et à venir du déploiement d'OpenMedia sans toutefois préciser son impact sur le travail concret des salariés.

Les éléments communiqués ne permettent pas d'évaluer les conséquences potentielles de ce nouvel outil sur les conditions de travail des salariés, ce qui doit pourtant être au cœur du processus d'information/consultation. Le CSE ne dispose pas non plus d'indications lui permettant d'apprécier les évolutions pour chaque métier ni les nouvelles interactions qui seront générées entre les différents métiers. À cet égard, il n'est donc pas en mesure d'évaluer l'impact sur la charge de travail des personnels ou d'anticiper d'éventuels risques professionnels résultant de ce changement d'outil.

En outre, les moyens de formation n'ont pas été suffisamment dimensionnés et anticipés pour permettre à l'ensemble des utilisateurs de bénéficier d'une formation complète avant la mise en production effective d'OpenMedia. Contrairement à ce qui avait été indiqué au CSE, des utilisateurs se retrouvent ainsi à devoir former des collègues en doublon, en plus d'une charge de travail importante et malgré des conditions de travail parfois difficiles, et ce alors qu'ils se trouvent eux-mêmes en phase d'apprentissage et de prise en mains de l'outil.

Les antennes à blanc, trop limitées, n'ont pas non plus permis de tester l'outil dans des conditions réelles et ont été ressenties comme insuffisantes pour s'approprier l'outil.

Le Comité insiste sur la nécessité de prolonger les renforts de formation et surtout de mettre en place un véritable accompagnement au changement, demande formulée par les élus lors de la première présentation au CSE. En effet, cet outil remet en question les habitudes de travail acquises depuis 16 ans et une formation, même renforcée, ne suffit pas pour assimiler pleinement et sereinement une façon de travailler radicalement nouvelle.

Enfin, les différentes alertes émises par les élus lors de réunions précédentes, ainsi que les remontées des utilisateurs, lorsqu'elles sont entendues, sont souvent minimisées alors qu'elles touchent au cœur des métiers de France 24. Ainsi, des problèmes identifiés en amont n'ont pas été réglés avant la bascule sur le nouveau système qui s'effectue dans un contexte déjà relativement dégradé du point de vue des conditions de travail.

**Parmi les difficultés ayant un impact majeur sur le travail des équipes opérationnelles :**

- l'absence de remontée des durées dans le conducteur
- Crashes multiples du système, problèmes d'affichage et d'impression
- l'absence de personne(s) de terrain au sein de l'équipe chargée du déploiement du projet et notamment dans les périodes de test précédant la mise en production
- Plusieurs périmètres, en lien avec la production de contenus (antenne, web), ont été tenus à l'écart de cette première phase de déploiement, ce qui contraint les équipes à s'adapter sur le tard à un outil qui ne prend pas en compte leurs besoins spécifiques.

À ce jour, il n'est pas possible d'avoir une idée précise de l'impact de ce nouvel outil sur les conditions de travail, cela ne pourra se faire qu'à l'épreuve des faits, dans le cadre d'une utilisation régulière. Le Comité estime qu'il est essentiel d'assurer un suivi du déploiement d'OpenMedia et d'organiser plusieurs points d'étape avec les différents métiers concernés. Dans cette perspective, le Comité demande à avoir connaissance des difficultés rencontrées pour chaque métier et des premières solutions apportées ainsi que celles restant à mettre en œuvre.

**Nombre de votants : 22**

- Votes POUR : 21
- Votes CONTRE : 1
- Abstentions : 0

**Avec 21 voix sur 22, la résolution est adoptée à la majorité des membres présents et constitue l'avis du CSE sur le projet de déploiement d'OpenMedia à France 24.**